

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 838**3 octobre 2001****SOMMAIRE**

Ciments Français International S.A., Luxembourg	40179	Euromedia, S.à r.l., Livange	40192
Ciments Français International S.A.H., Luxembourg	40179	Euromedia, S.à r.l., Livange	40192
Citco Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg ..	40182	Faburea Holding S.A., Luxembourg	40194
Codic Luxembourg S.A., Luxembourg	40182	Faburea Holding S.A., Luxembourg	40194
Colt Financial Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	40184	Feneris Financial Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	40193
Colt Financial Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	40184	Feneris Financial Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	40193
Compagnie de la Mer S.A., Luxembourg	40184	Finagra S.A., Luxembourg	40195
Conafex Holdings S.A., Luxembourg	40179	Finagra S.A., Luxembourg	40195
Conafex Holdings S.A., Luxembourg	40181	Financière de Wiltz S.A., Luxembourg	40195
Corinthe S.A., Luxembourg	40185	(La) Financière HDI S.A., Luxembourg	40205
Cosmetics International Investments S.A., Luxembourg	40185	Fridolin S.A., Luxembourg	40187
Covadu S.A., Esch-sur-Sûre	40184	Future Management Holdings S.A., Luxembourg-Kirchberg	40196
Cross Group Holdings S.A., Luxembourg	40186	Gemco Trading and Exploitation S.A., Luxembourg	40196
CW Lease Luxembourg S.A., Luxembourg	40187	Gold Transport International, S.à r.l., Frisange ..	40196
Delphi Securities Group S.A., Luxembourg	40187	Granorinvest S.A., Luxembourg	40197
Dolberg S.A., Luxembourg	40186	Granorinvest S.A., Luxembourg	40197
Dolberg S.A., Luxembourg	40186	Hagströmer & Qviberg (Luxembourg) S.A., Luxembourg	40197
Dolberg S.A., Luxembourg	40186	HIT Enterprises 1, S.à r.l., Luxembourg	40198
Domania Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg ..	40185	Hollerich Investment Holding S.A., Luxembourg ..	40197
Domania Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg ..	40185	Hotel Capital Ressources S.A., Luxembourg	40196
Donya, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	40187	Hutchison 3G Enterprises, S.à r.l., Luxembourg ..	40199
(John) Driege, S.à r.l., Pétange	40204	Hutchison 3G Enterprises, S.à r.l., Luxembourg ..	40201
DTZ Consulting Luxembourg S.A., Howald	40188	IBC International Holdings S.A. Fulcrum, Luxembourg	40202
Efer Holding S.A., Luxembourg	40188	IBC International Holdings S.A. Fulcrum, Luxembourg	40202
Elma S.A., Luxembourg	40191	ID Lux, S.à r.l.	40198
Elma S.A., Luxembourg	40191	Immobilière Grand-Ducale S.A., Luxembourg ..	40198
Elma S.A., Luxembourg	40191	IPC Advisors, S.à r.l., Luxembourg	40190
Elma S.A., Luxembourg	40191	Jerilee S.A.H., Luxembourg	40203
Eltra.Com Holding S.A., Luxembourg	40188	Jesa, S.à r.l., Luxembourg	40194
Endherma S.A., Luxembourg	40190	Korea Invest S.A., Luxembourg	40204
Ertis S.A., Strassen	40193	Korea Invest S.A., Luxembourg	40204
Esso Luxembourg S.A., Bertrange	40193	Lannings S.C.I., Emerange	40201
Euro Connection S.A., Luxembourg	40182	Linares Holding S.A., Luxembourg	40204
Euro Connection S.A., Luxembourg	40183		
EuroBC Conseil S.A., Luxembourg	40194		

Linaires Holding S.A., Luxembourg	40205	PADEL, ProfilARBED Distribution Exploitation Luxembourg S.A., Pétange	40215
LMR Global Investments, S.à r.l., Luxembourg	40208	PADEL, ProfilARBED Distribution Exploitation Luxembourg S.A., Pétange	40218
LMR Investments, S.à r.l., Luxembourg	40207	PADEL, ProfilARBED Distribution Exploitation Luxembourg S.A., Pétange	40218
Local Insertion Media Technology Holding Company S.A., Luxembourg	40208	PADEL, ProfilARBED Distribution Exploitation Luxembourg S.A., Pétange	40218
Local Insertion Media Technology Holding Company S.A., Luxembourg	40209	Pack Business International (PBI) S.A., Luxembourg	40214
Luxcofin S.A., Luxembourg	40212	Pan Immobilière S.A.	40212
Luxluce Holding S.A., Luxembourg	40198	Planeticum S.A., Luxembourg	40215
Maxad, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg	40209	Portunato et Cie S.A., Luxembourg	40215
Maxad, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg	40211	Premium Group Holding S.A., Luxembourg	40219
Medalux Holding S.A., Luxembourg	40205	Premium Group Holding S.A., Luxembourg	40219
Medalux Holding S.A., Luxembourg	40206	Premium Group Holding S.A., Luxembourg	40219
Merit Holding S.A., Luxembourg	40207	Quelli Della Speciale S.A., Luxembourg	40219
Moneycliplux S.A., Esch-sur-Sûre	40202	RCW Holdings, S.à r.l., Luxembourg	40221
New Generation, S.à r.l., Luxembourg	40212	RCW Investments, S.à r.l., Luxembourg	40221
Nexinvestments, S.à r.l., Luxembourg	40213	Restaurant Fleur de Jasmin, S.à r.l., Livange	40222
Olympic, S.à r.l., Luxembourg	40221	Restaurant Fleur de Jasmin, S.à r.l., Livange	40222
Olympic, S.à r.l., Luxembourg	40221	Ridgeway Investments S.A., Luxembourg	40178
Olympic, S.à r.l., Luxembourg	40221	Security Cabling System International S.A., Frisange	40178
Olympic, S.à r.l., Luxembourg	40222	Sormiou, S.à r.l., Luxembourg	40223
One S.A., Luxembourg	40213	T.R.I. S.A., Luxembourg	40214
Orsen S.A., Luxembourg	40213	Topaze Finance, S.à r.l., Luxembourg	40213
Overseas Management Company (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	40214		

RIDGEWAY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 69.316.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2001, vol. 550, fol. 50, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. P. Pels.

(17817/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

SECURITY CABLING SYSTEM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5751 Frisange, 40A, rue Robert Schuman.

L'an deux mille un, le dix-neuf février.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

A comparu:

Jérome Minaldo, administrateur de société, demeurant à F-57100 Thionville, 8, rue Boismortier, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué de SECURITY CABLING SYSTEM INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-5751 Frisange, 40A, rue Robert Schuman, constituée suivant acte du notaire Frank Molitor de Dudelange du 23 novembre 2000, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Il requiert le notaire de lui donner acte de ce que le capital social de ladite Société d'un million deux cent cinquante mille francs (1.250.000,- LUF), représenté par (1.000) actions de mille deux cent cinquante francs (1.250,- LUF) chacune, et libéré jusqu'à présent à concurrence de trois cent douze mille cinq cents francs (312.500,- LUF) a été entretemps libéré intégralement, ainsi que cela résulte du certificat bancaire ci-joint.

Il requiert ensuite le notaire de faire mention de cette libération intégrale du capital social partout où besoin en sera.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J. Minaldo, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 février 2001, vol. 857, fol. 31, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 5 mars 2001.

F. Molitor.

(17825/223/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

CIMENTS FRANÇAIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

Les comptes annuels au 30 septembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 43, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2001.

Signatures.

(17680/009/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

CIMENTS FRANÇAIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue extraordinairement le 18 janvier 2001 à 10.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une période qui viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2001.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 43, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17679/009/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

CONAFEX HOLDINGS, Société Anonyme.

Registered office: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 17.789.

In the year two thousand and one, on the nine-teenth of February.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Miss Beatriz Gonzalez Raposo, private employee, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

acting as attorney of the company CONAFEX HOLDINGS, R. C. Number B 17.789, having its registered office in Luxembourg,

pursuant to resolutions of the Board of Directors passed on February 12, 2001, a certified copy of which shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Who declared and required the notary to act that:

I.

The Company CONAFEX HOLDINGS was organized as a société anonyme, originally under the denomination of CONSOLIDATED AFEX CORPORATION S.A., pursuant to a deed of the undersigned notary, dated September 12, 1980, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations Number 249 of October 31, 1980.

The Articles of Incorporation have been amended several times and lastly by a deed of the undersigned notary, dated March 31, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 540 of July 26, 2000.

II.

The Company CONAFEX HOLDINGS currently has a fully subscribed and paid share capital of sixteen million five hundred and four thousand three hundred and five United States Dollars (USD 16,504,305.-) represented by eleven million three hundred twenty-nine thousand six hundred and sixty-eight (11,329,668) shares, all of which have been fully paid up in cash or in kind.

The authorized capital of the Company is set at thirty-six million United States Dollars (USD 36,000,000.-) to be represented by the issue of such number of shares and upon such terms as the Board shall deem appropriate.

Articles 7.1. to 7.5 of the Articles of Incorporation of the Company state that:

«7.1. Within a period expiring on the fifth anniversary of the date of publication of the deed dated 31 March 2000 in the Mémorial, the Board shall be authorised and empowered to issue and to make offers or agreements to issue further Shares in whole or in part so as to bring the total capital of the Company up to the total authorised capital of the Company pursuant to and within the terms of this authority.

7.2 The Board is authorised to issue Shares under and during the period referred to in Article 7.1. without the Shareholders having any preferential subscription right. The price per share at which such further Shares are issued shall be left to the discretion of the Board. The Board shall, however, ensure that except where such shares are issued to current Shareholders pro rata to their shareholdings in the Company as at the date of such new issue, or where current Shareholders otherwise agree, the price per share, at which such further Shares are issued, shall not have the effect of diluting the value of Shares in the Company held by current Shareholders at the time of such new issue.

7.3. Except as provided in Articles 7.1. and 7.2. and pursuant to the authority therein granted, the Board may not issue, grant options over or otherwise dispose of unissued shares comprised in the authorised capital or make offers or agreements to issue, grant options over or otherwise dispose of such unissued shares.

7.4. When the Board increases the issued capital under Article 7.1. it shall be obliged to take steps to amend the Articles in order to record the increase of the issued capital and the Board is authorised to take or authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the Law.

7.5. The authorised or issued capital, or the period or extent of the authority granted under Article 7.1., may be further increased or reduced by a resolution of the Extraordinary General Meeting.»

III.

A. Pursuant to the above-mentioned resolutions of the Board of Directors of February 12, 2001, the Directors have approved, ratified and confirmed the issue, with effect from May 7, 1999, of fifty-nine thousand three hundred and seventy-seven (59,377) additional shares of no par value, resulting from a scrip dividend alternative concerning the dividends in respect of the financial year ended 30 September 1998.

B. Pursuant to the above-mentioned resolutions of the Board of Directors of February 12, 2001, the Directors have approved, ratified and confirmed the issue, with effect from May 5, 2000, of ninety-four thousand seven hundred and thirty-seven (94,737) additional shares of no par value, resulting from a scrip dividend alternative concerning the dividends in respect of the financial year ended 30 September 1999, and, with effect from May 15, 2000, of one hundred and forty-seven (147) additional shares of no par value in respect of warrants being exercised at that date.

These operations have been proved to the undersigned notary by relevant papers.

IV.

As a consequence of the above resolutions, Article 6.2 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**6.2.** The share capital of the Company is set at sixteen million seven hundred and forty-three thousand one hundred and seventy-five point eighty-eight United States dollars (USD 16,743,175.88) represented by eleven million four hundred and eighty-three thousand nine hundred and twenty-nine (11,483,929) ordinary shares having no par value, all of which have been fully paid up in cash or in kind.»

Valuation

For registration purposes the increase of capital is valued at an aggregate amount of USD 238,870.88 equivalent to ten million four hundred and fifty-nine thousand two hundred (10,459,200.-) Luxembourg Francs.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed with Us the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le dix-neuf février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Mademoiselle Beatriz Gonzalez Raposo, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer,

agissant en tant que mandataire de la société anonyme CONAFEX HOLDINGS, R.C. B N° 17.789, ayant son siège social à Luxembourg,

en vertu de résolutions du Conseil d'Administration prises en date du 12 février 2001, dont une copie certifiée conforme restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire d'acter ses déclarations suivantes:

I.

La société CONAFEX HOLDINGS fut constituée sous forme d'une société anonyme, originairement sous la dénomination de CONSOLIDATED AFEX CORPORATION S.A. suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 12 septembre 1980, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, N° 249 du 31 octobre 1980.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par un acte du notaire instrumentaire en date du 31 mars 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 540 du 26 juillet 2000.

II.

Ladite société CONAFEX HOLDINGS a actuellement un capital entièrement souscrit et libéré de seize millions cinq cent quatre mille trois cent cinq dollars des Etats-Unis (USD 16.504.305,-), représenté par onze millions trois cent vingt-neuf mille six cent soixante-huit (11.329.668) actions ordinaires sans mention de valeur nominale, entièrement libérées en espèces ou en nature.

Le capital autorisé de la Société est établi à trente-six millions de dollars des Etats-Unis (USD 36.000.000,-) à être réalisé par le biais de l'émission de tel nombre supplémentaire d'actions sans valeur nominale que le conseil d'administration de la Société estimera utile.

Les articles 7.1. à 7.5. des statuts de la Société stipulent que:

«7.1. Durant une période expirant au cinquième anniversaire de la date de la publication de l'acte du 31 mars 2000 au Mémorial, le Conseil sera autorisé et habilité à distribuer et à faire des offres ou conclure des accords pour distribuer et émettre des actions nouvelles en totalité ou en partie de façon à porter le capital total de la Société au niveau du capital autorisé de la Société, et ce, conformément à et dans le cadre des conditions de cette autorisation.

7.2. Le Conseil est autorisé à émettre des actions supplémentaires pendant la période dont il est fait référence à l'article 7.1. sans que les actionnaires aient un droit de souscription préférentiel.

Il reviendra au Conseil de déterminer à sa discrétion le prix d'émission par action. Néanmoins le Conseil veillera à ce que le prix n'ait aucun effet négatif sur la valeur des actions détenues par les actionnaires existant au moment d'une telle émission, ceci ne s'appliquant pas aux cas où ces actions sont émises aux actionnaires existants au pro rata de leurs actions détenues ou si les actionnaires existants en conviennent autrement.

7.3. Sous réserve de ce qui est prévu à aux articles 7.1. et 7.2. et en vertu des pouvoirs y conférés, le Conseil ne peut émettre, attribuer, ou accorder des options ou encore disposer autrement d'actions non émises comprises dans le capital autorisé ou faire des offres ou accords en vue d'attribuer de concéder ou encore de disposer de ces actions non émises.

7.4. Lorsque le Conseil augmentera le capital émis conformément à l'article 7.1., il sera tenu de prendre des mesures pour modifier les statuts en vue de constater l'augmentation du capital émis et le Conseil est habilité à prendre ou autoriser les mesures requises pour la mise en oeuvre et la publication de cette modification en conformité avec la Loi.

7.5. Le capital autorisé ou émis, de même que le délai de l'autorisation accordée selon l'article 7.1., peuvent en outre être augmentés ou réduits par une résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire.»

III.

A. En exécution des résolutions du Conseil d'Administration précitées prises en date du 12 février 2001, les administrateurs de la Société ont approuvé, ratifié et confirmé l'émission, avec effet au 7 mai 1999, de cinquante-neuf mille trois cent soixante-dix-sept (59.377) actions supplémentaires sans désignation de valeur nominale, résultant de l'alternative pour un «dividende scrip» en ce qui concerne les dividendes se rapportant à l'exercice social clôturé le 30 septembre 1998.

B. En exécution des résolutions du Conseil d'Administration précitées prises en date du 12 février 2001, les administrateurs de la Société ont approuvé, ratifié et confirmé l'émission, avec effet au 5 mai 2000, de quatre-vingt-quatorze mille sept cent trente-sept (94.737) actions supplémentaires sans désignation de valeur nominale, résultant de l'alternative pour un «dividende scrip» en ce qui concerne les dividendes se rapportant à l'exercice social clôturé le 30 septembre 1999, et, avec effet au 15 mai 2000, de cent quarante-sept (147) actions supplémentaires sans désignation de valeur nominale en relation avec des warrants exercés à cette date.

Ces opérations ont été prouvées au notaire soussigné par des justificatifs.

IV.

A la suite des résolutions qui précèdent, l'article 6.2 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«6.2. Le capital social souscrit de la Société est fixé à seize millions sept cent quarante-trois mille cent soixante-quinze virgule quatre-vingt-huit dollars des Etats-Unis (USD 16.743.175,88), représenté par onze millions quatre cent quatre-vingt-trois mille neuf cent vingt-neuf (11.483.929) actions ordinaires sans mention de valeur nominale, entièrement libérées en espèces ou en nature.»

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement l'augmentation de capital est évaluée à un montant global de USD 238.870,88 équivalent à dix millions quatre cent cinquante-neuf mille deux cents (10.459.200,-) francs luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: B. Gonzalez Raposo, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2001, vol. 128S, fol. 52, case 5. – Reçu 104.592 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2001.

A. Schwachtgen.

(17689/230/153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

CONAFEX HOLDINGS, Société Anonyme, (anc. CONAFEX, Société Anonyme).

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 17.789.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 192 du 19 février 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(17690/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

CITCO FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 72.924.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 12 février 2001

Au Conseil d'Administration de CITCO FINANCE (LUXEMBOURG) S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'ouvrir une filiale de la Société à Viale Francini, 40, Lugano, Suisse
- de confier la responsabilité de cette filiale à Maître Antonio Monti, Lugano, Suisse, qui jouira d'un pouvoir de signature individuelle jusqu'au moment où la Société sera en mesure de nommer d'autres représentants
- de nommer comme Directeur de cette filiale, à dater du 1^{er} avril 2001, Monsieur Alberto Cigna, citoyen italien.

Luxembourg, le 12 février 2001.

T. van Dijk

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 44, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17681/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

CODIC LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 58.352.

Les comptes annuels arrêtés au 30 avril 2000, enregistrés à Luxembourg, le 7 mars 2001, vol. 550, fol. 46, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(17683/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

EURO CONNECTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 40.010.

L'an deux mille un, le vingt-trois février.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de EURO CONNECTION S.A., établie et ayant son siège à L-1112 Luxembourg, 18, rue de l'Acierie, constituée suivant acte Gérard Lecuit de Mersch en date du 19 mars 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 396 du 12 septembre 1992.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Philippe Fayan, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Bernard Wizel, avocat, demeurant à Bruxelles (Belgique).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Claude Karp, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le Président expose d'abord que

I.- La présente Assemblée générale a pour ordre du jour:

- Augmentation du capital autorisé pour le porter de six millions de francs belges (6.000.000,- BEF) à soixante millions de francs belges (60.000.000,- BEF).

- Augmentation du capital souscrit et libéré de six millions de francs belges (6.000.000,- BEF), pour le porter d'un million cinq cent mille francs belges (1.500.000,- BEF) à sept millions cinq cent mille francs belges (7.500.000,- BEF) et souscription intégrale de l'augmentation de capital par BEGBY CAPITAL LTD de Tortola (Iles Vierges Britanniques), Akara Building, 24, De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town.

- Modification du siège social vers L-2446 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

- Changement du commissaire aux comptes.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence ci-annexée.

Resteront pareillement annexées au présent acte d'éventuelles procurations d'actionnaires représentés.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- L'Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut partant délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Puis, l'Assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix et par votes séparés, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée augmente du capital autorisé pour le porter de six millions de francs belges (6.000.000,- BEF) à soixante millions de francs belges (60.000.000,- BEF).

Deuxième résolution

L'Assemblée augmente le capital souscrit et libéré de six millions de francs belges (6.000.000,- LUF), pour le porter d'un million cinq cent mille francs belges (1.500.000,- BEF) à sept millions cinq cent mille francs belges (7.500.000,- BEF), par la création et l'émission de quatre mille (4.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille cinq cents francs belges (1.500,- BEF) chacune, à libérer intégralement en numéraire, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Intervient à l'instant

BEGBY CAPITAL LTD de Tortola (Iles Vierges Britanniques), Akara Building, 24, De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town,

ici représentée par Eric Breuillé, employé privé, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée ci-annexée.

Elle déclare souscrire la totalité des nouvelles actions et les libérer intégralement en numéraire, le second actionnaire tel que figurant à ladite liste de présence, ayant déclaré renoncer à son droit de souscription préférentiel.

Il a été justifié à l'assemblée et au notaire, qui le constate expressément, que les quatre mille (4.000) actions nouvelles ont été libérées intégralement en numéraire, de sorte que le montant de six millions de francs belges (6.000.000,- BEF) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

Troisième résolution

Suite à la résolution qui précède, les quatre premiers alinéas de l'article 5 des statuts sont modifiés comme suit:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à sept millions cinq cent mille francs belges (7.500.000,- BEF), représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de mille cinq cents francs belges (1.500,- BEF) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital autorisé est fixé à soixante millions de francs belges (60.000.000,- BEF), représenté par quarante mille (40.000) actions d'une valeur nominale de mille cinq cents francs belges (1.500,- BEF) chacune.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ cent quatre mille francs luxembourgeois (104.000,- LUF).

Quatrième résolution

L'Assemblée transfère le siège social de la Société de L-1112 Luxembourg, 18, rue de l'Acierie à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

Cinquième résolution

L'Assemblée accepte la démission de MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l. de L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, de ses fonctions de commissaire aux comptes et lui donne décharge.

Sixième résolution

L'Assemblée nomme CONSTANTIN LUX, S.à r.l. de L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon, aux fonctions de commissaire aux comptes.

Il terminera le mandat du commissaire aux comptes démissionnaire.

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Fayan, B. Wizel, C. Karp, E. Breuillé, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} mars 2001, vol. 857, fol. 45, case 8. – Reçu 60.000 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 7 mars 2001.

F. Molitor.

(17718/223/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

EURO CONNECTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 40.010.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(17719/223/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

**COLT FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. COLT FINANCIAL S.A.).**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 47.052.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 40, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(17684/521/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

**COLT FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. COLT FINANCIAL S.A.).**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 47.052.

—
Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 26 février 2001 que StenGest, S.à r.l., avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg a été nommé aux fonctions de Commissaire aux Comptes en remplacement de SANINFO, S.à r.l., démissionnaire, avec effet à partir des comptes au 31 décembre 1999.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 40, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17685/521/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

COMPAGNIE DE LA MER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.889.

—
Il résulte des résolutions du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 5 mars 2001 que:
Suite à la démission de M. Frédéric Noël, Administrateur, M. Raffaele Gentile, demeurant à L-Wormeldange-Haut, a été appelé aux fonctions d'Administrateur. Il terminera le mandat de celui qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE DE LA MER S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2001, vol. 550, fol. 50, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17687/058/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

COVADU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9650 Esch-sur-Sûre, 4, rue du Pont.
R. C. Luxembourg B 76.936.

—
Extrait de la résolution du Conseil d'Administration du 15 février 2001

Il résulte de la décision du Conseil d'Administration de la société COVADU S.A.:

1. Messieurs Antoon Cochet, demeurant à B-2470 Retie, Schoolstraat 32 (Belgique) et Patrick Vandevyvere, demeurant à B-8500 Kortrijk, Jan Palfijnstraat 18 (Belgique) ont été nommés au poste d'administrateurs-délégués de la société.

2. Les nouveaux administrateurs-délégués ont le pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par leur signature individuelle.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2001, vol. 549, fol. 92, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17693/729/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

CORINTHE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 35.967.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2001, vol. 550, fol. 36, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2001.

Pour CORINTHE S.A., Société Anonyme

BGL-MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(17691/004/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

COSMETICS INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 2C, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 56.530.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 5 mars 2001

Nonobstant la perte nette totale au 31 décembre 1999 dépassant 100% du capital social et conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, les actionnaires ont décidé à l'unanimité la continuation des activités de la société.

Les mandats de Bruno Beernaerts, David de Marco et Alain Lam, Administrateurs et du Cabinet FIDEI REVISION, Commissaire aux comptes, sont renouvelés. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de 2001.

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2001, vol. 550, fol. 52, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17692/066/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

DOMANIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 54.243.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 40, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(17703/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

DOMANIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 54.243.

—
Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 26 février 2001 que:

- StenGest, S.à r.l., avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg a été nommée aux fonctions de Commissaire aux Comptes en remplacement de SANINFO, S.à r.l., démissionnaire, avec effet à partir des comptes au 31 décembre 1999, pour un terme de 6 ans;

- les administrateurs sortants, M. Gérard Muller, M. Fernand Heim et Mme Annie Swetenham, tous avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg ont été reconduits dans leurs fonctions respectives pour un nouveau terme de 6 ans.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 40, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17704/521/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

CROSS GROUP HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 72.843.

—
EXTRAIT

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission du Colonel Wilbur Dale Everett en tant qu'administrateur en date du 10 février 2001.

Luxembourg, le 7 mars 2001.

Pour extrait conforme

Le conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2001, vol. 550, fol. 52, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17694/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

DOLBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.499.

—
Les comptes annuels au 31 mars 1999, enregistrés à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 43, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2001.

FIDUPAR

Signatures

(17699/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

DOLBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.499.

—
Les comptes annuels au 31 mars 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 43, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2001.

FIDUPAR

Signatures

(17700/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

DOLBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.499.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 3 août 1999 à 11.00 heures

Le Conseil d'Administration, sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en Euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, décide de convertir le capital social de la société de ECU en Euro avec effet au 1^{er} avril 1999 et de remplacer dans les statuts toutes références à l'ECU par des références à l'Euro.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Le capital social est fixé à EUR 3.150.000,- (trois millions cent cinquante mille Euros) représenté par trois mille cent cinquante (3.150) actions d'une valeur nominale de mille Euros (1.000,- EUR) chacune.

Pour copie conforme

J. Quintus / J. Weinandy

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 43, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17702/009/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

CW LEASE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2965 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 40.471.

—
EXTRAIT

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 février 2001, les points suivants ont été confirmés:

1. Messieurs Paul Cocquet, Jan Van Roon et Aernout van der Mersch sont les seuls administrateurs de la société CW LEASE LUXEMBOURG S.A. à ce jour.
2. Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2004.

Pour extrait conforme
P. Cocquet

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2001, vol. 550, fol. 50, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17695/724/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

DELPHI SECURITIES GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 7, rue du Saint-Esprit.
R. C. Luxembourg B 72.191.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 26 janvier 2001

Le Conseil d'Administration a accepté la démission au 31 décembre 2001 de Messieurs Pierre Delandmeter et Thomas Martensson de leur mandat d'Administrateur de la société et a coopté Madame Marta Louise Christersdotter-Vogt et Monsieur Frédéric Andréas Westin pour leur succéder.

Luxembourg, le 29 janvier 2001.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2001, vol. 549, fol. 79, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17698/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

DONYA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 19, rue Xavier Brasseur.
R. C. Luxembourg B 74.772.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2001, vol. 319, fol. 39, case 10/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Le gérant

(17705/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

FRIDOLIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 60.932.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 6 mars 2001 que Mademoiselle Martine Gillardin, Maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été cooptée en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Nicolas Schaeffer jr., démissionnaire.

L'élection définitive de Mademoiselle Gillardin sera soumise à la prochaine assemblée générale.

Luxembourg, le 6 mars 2001.

Pour extrait conforme
Pour le conseil d'administration
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2001, vol. 550, fol. 48, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17732/535/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

**DTZ CONSULTING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. AMADEUS CONSULTANTS LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: Howald.
R. C. Luxembourg B 68.586.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(17706/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

EFER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 53.680.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société tenue en date du 7 mars 2001, ce qui suit:

Le mandat des administrateurs étant venu à échéance, l'assemblée a décidé à l'unanimité de réélire: Monsieur Fernando Riba, demeurant à Pully, Suisse, Madame Maggy Kohl, demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et Monsieur Rui Fernandes Da Costa, demeurant à Heisdorf, Grand-Duché de Luxembourg. Le mandat des administrateurs expirera immédiatement à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2004.

Le mandat du Commissaire aux Comptes étant également venu à échéance, l'assemblée a décidé à l'unanimité de réélire: FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE TMF, S.à r.l., avec siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg. Le mandat du Commissaire aux Comptes expirera immédiatement à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2004.

Luxembourg, le 7 mars 2001.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2001, vol. 550, fol. 49, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17707/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

ELTRA.COM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 74.159.

In the year two thousand one, on the twenty-eight of February.

Before Us, Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie.

Was held an Extraordinary General Meeting of Shareholders of ELTRA.COM HOLDING S.A., a company incorporated under Luxembourg law, with registered office in L-2210 Luxembourg, 54 boulevard Napoléon I^{er}, a company registered by deed received by the above notary on 28 January 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 346 of 16 May 2000,

modified by deed received by the above notary on 23 February 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 443 of 22 June 2000,

a company registered with R. C. Luxembourg section B number 74.159.

The Meeting was opened at 8.15 a.m. presided by Maître François Brouxel, lawyer, residing in Luxembourg.

The Chairman appointed as Secretary Mrs Peggy Olinger, private employee, residing in Bettembourg.

The Meeting appointed as Scrutiniser Maître Michel Bulach, lawyer, residing in Luxembourg.

The board of the Meeting being thus constituted, the Chairman declared and requested the Notary to act:

I. That the agenda of the present Extraordinary General Meeting is the following:

- 1) Confirmation of the liquidation of the Company;
- 2) Appointment of a liquidator;
- 3) Determination of the powers of said liquidator;
- 4) Determination of the remuneration of said liquidator.

II. That the totality of Shareholders is present or represented, as appears from the attendance list which, after having been signed ne varietur by the attending or represented Shareholders, shall remain attached to the present deed to be registered together with it.

III. That the whole capital of the Company being present or represented, the usual notifications have been disregarded inasmuch as present or represented Shareholders consider themselves as duly convened, moreover declaring having had knowledge of the agenda beforehand.

IV. That the present Meeting, which represents the whole of the capital, is therefore duly constituted and may, as it is, validly decide on all the items of the agenda.

V. The Chairman explains that the Company has been incorporated on 28 January 2000 for a period ending 12 months after the date of incorporation. Consequently, the Company entered into liquidation on 27 January 2001.

After deliberation, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting hereby confirms that the Company has been entering into liquidation since 27 January 2001.

Second resolution

The meeting decides to appoint Mr Allan Green, financial advisor, residing in Paris (France), as liquidator.

Third resolution

The liquidator shall have the broadest powers as defined in Articles 144 to 148bis of the Law on Commercial Companies. He may carry out all acts as defined under Article 145, without requesting a previous authorisation from the General Meeting of Shareholders, inasmuch as it may be required.

The liquidator is empowered to discharge the Registrar of Mortgages (Conservateur des Hypothèques) from registration of mortgages, to renounce all rights whether real or preferential, mortgages, resolutive actions, as well as to grant release with or without payment of all mortgage or preferential registrations, other registrations, distraints, seizures, attachments and foreclosings or other hindrances.

The liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect rely fully on the books of the Company.

The liquidator may, under his own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of his powers and for such duration as he may deem fit, to one or several representatives.

Fourth resolution

The liquidator shall be remunerated according to standard usage.

Estimate of Costs

The costs, expenses, fees and charges to be borne by the Company in connection with the present deed is estimated, without prejudice, at fifteen thousand francs (LUF 15,000.-).

There being no further item on the agenda, the meeting then closed at 8.30 a.m.

The undersigned notary who understands and speaks English states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the French version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

After the present deed having been wholly read and interpreted before the meeting in such language as is known by all present, the members of the board of the meeting, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, have all signed with Us, the Notary, the present deed, no other Shareholder present having demanded to sign with Us.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le vingt-huit février.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société ELTRA.COM HOLDING S.A. ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 54 boulevard Napoléon 1^{er},

société constituée suivant acte par-devant le notaire instrumentant le 28 janvier 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 346 du 16 mai 2000,

modifiée suivant acte par-devant le notaire instrumentant le 23 février 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 443 du 22 juin 2000,

société enregistrée auprès du R. C. de Luxembourg sous la section B et numéro 74.159.

L'Assemblée s'est ouverte à 8.15 heures sous la présidence de Maître François Brouxel, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le Président appelle aux fonctions de Secrétaire Madame Peggy Olinger, employée privée, demeurant à Bettembourg.

L'Assemblée désigne comme Scrutateur Maître Michel Bulach, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a l'ordre du jour suivant:

- 1) Confirmation de la liquidation de la société.
- 2) Nomination d'un liquidateur.
- 3) Détermination des pouvoirs du liquidateur.
- 4) Fixation de la rémunération du liquidateur.

II. Que tous les actionnaires sont présents ou représentés ainsi qu'il ressort d'une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, respectivement représentés.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée, il a pu être fait abstraction des convocations prévues par la loi, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

V. Le Président expose que la Société a été constituée le 28 janvier 2000 pour une période de douze mois à compter de la date de constitution. Dès lors la Société est entrée en liquidation le 27 janvier 2001.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate et confirme la mise en liquidation de la Société à compter du 27 janvier 2001.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur Monsieur Allan Green, conseiller financier, demeurant à Paris (France).

Troisième résolution

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office, renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Quatrième résolution

Le liquidateur sera rémunéré conformément aux usages de la place.

Frais

Le montant des frais, rémunérations et charges incombant à la société en raison des présentes est estimé sans nul préjudice à la somme de quinze mille francs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 8.30 heures.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte a été dressé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et français le texte français devra prévaloir.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et lecture faite et interprétation de tout ce qui précède, en langue d'elle connue, donnée à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé le présent acte avec Nous notaire, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: F. Brouxel, P. Olinger, M. Bulach, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2001, vol. 128S, fol. 55, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 7 mars 2001.

T. Metzler.

(17713/222/131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

ENDHERMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 52.761.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 43, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2001.

FIDUPAR

Signatures

(17714/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

IPC ADVISORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 71.451.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2001, vol. 550, fol. 20, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2001.

Signature.

(17755/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

ELMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 29.539.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2001, vol. 550, fol. 31, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(17711/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

ELMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 29.539.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2001, vol. 550, fol. 31, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(17710/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

ELMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 29.539.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration
tenue en date du 28 février 2001*

Vu l'autorisation de l'assemblée générale en date du 5 octobre 1999, vu l'existence au 31 décembre 2000 de résultats reportés de 15.673.665,- LUF, équivalent à 338.540,01 euros et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide:

1. de convertir en euros, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, le capital social actuellement exprimé en LUF;
2. d'augmenter, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001, le capital de 5.263,89 euros pour le porter de 148.736,11 euros à 154.000,- euros par incorporation d'une partie des résultats reportés de 15.673.665,- LUF équivalent à 338.540,01 euros;
3. d'adapter, et ce avec effet au 1^{er} janvier 2001, l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à cent cinquante-quatre mille euros (154.000,-), représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale».

Luxembourg, le 28 février 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2001, vol. 550, fol. 31, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17708/595/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

ELMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 29.539.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 février 2001

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame C.-E. Cottier Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat du commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises,

demeurant 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

Luxembourg, le 28 février 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2001, vol. 550, fol. 31, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17709/595/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

**EUROMEDIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. SOCIETE D'EDITION ET DE PRESSE, S.à r.l., société à responsabilité limitée).**

Siège social: L-3378 Livange, Z. I., Centre le 2000.

L'an deux mille un, le huit février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SOCIETE D'EDITION ET DE PRESSE, S.à r.l., ayant son siège social à L-3378 Livange, Zone Industrielle, Centre le 2000, R. C. Luxembourg section B numéro en cours, constituée suivant acte reçu le 2 février 2001, en voie de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique).

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy (Belgique).

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste, signée par les comparants et le notaire instrumentant, restera ci-annexée pour être enregistrée avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 500 (cinq cents) parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination sociale de la société en EUROMEDIA, S.à r.l.

2. Modification afférente de l'article deux des statuts.

Après approbation de ce qui précède, il est décidé ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Il est décidé de changer la dénomination sociale de la société en EUROMEDIA, S.à r.l.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La Société prend la dénomination de EUROMEDIA, S.à r.l.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: H. Janssen, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2001, vol. 8CS, fol. 38, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2001.

J. Elvinger.

(17720/211/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

**EUROMEDIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. SOCIETE D'EDITION ET DE PRESSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).**

Siège social: L-3378 Livange, Z. I., Centre le 2000.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

(17721/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

ERTIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 38.089.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du Conseil d'Administration
en date du 9 février 2001*

Résolution

A l'unanimité, les administrateurs décident de transférer le siège social du 283, route d'Arlon à Strassen au 134, route d'Arlon à L-8008 Strassen avec effet au 1^{er} janvier 2001.

Strassen, le 23 février 2001.

Pour extrait sincère et conforme
FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2001, vol. 550, fol. 33, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17715/578/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

ESSO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 7.310.

—
Extract of the Minutes of the Board of Directors of February 14, 2001

The board has withdrawn as from January 1, 2001 the proxies granted to J. Koster.

As from February 15, 2001 the board appoints Gilbert Wirtz as «fondé de pouvoir» and Jerry Maertz as «porteur de procuration».

True copy
R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2001, vol. 550, fol. 52, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17716/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

**FENERIS FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. FENERIS FINANCIAL S.A.).**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 47.053.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 40, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(17725/521/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

**FENERIS FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. FENERIS FINANCIAL S.A.).**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 47.053.

—
Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 26 février 2001 que StenGest, S.à r.l., avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg a été nommé aux fonctions de Commissaire aux Comptes en remplacement de SANINFO, S.à r.l., avec effet à partir des comptes au 31 décembre 1999.

Pour extrait conforme
STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 40, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17726/521/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

EUROBC CONSEIL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 38.134.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 40, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mars 2001.

Pour EUROBC CONSEIL, Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signature / Signature

(17717/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

FABUREA HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 23.712.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 43, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2001.

FIDUPAR

Signatures

(17722/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

FABUREA HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 23.712.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 19 juillet 2000
à 16.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve*

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs pour un terme venant à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes du 31 décembre 2000.

Pour copie certifiée conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 43, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17723/009/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

JESA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: LUF 1.000.000.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 55.209.

Extrait de la décision collective des Associés du 8 février 2000

Il résulte de la décision des associés de la société à responsabilité limitée JESA, S.à r.l., prise le 8 février 2001, que:

1. Décision a été prise d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 1999, et de reporter le résultat enregistré à l'exercice suivant,

2. décision a été prise d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2000, et de reporter le résultat enregistré à l'exercice suivant,

3. décision a été prise de donner décharge au gérant, pour la durée de son mandat.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2001, vol. 549, fol. 68, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17757/729/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

FINAGRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 24.500.

—
Les comptes annuels au 30 juin 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 43, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2001.

FIDUPAR

Signatures

(17728/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

FINAGRA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 24.500.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue
le 20 septembre 2000 à 11.00 heures à Luxembourg*

L'Assemblée Générale Statutaire décide de renouveler le mandat de Monsieur Noël Didier, Commissaire aux Comptes, et de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et Joseph Winandy, Administrateurs pour un terme venant à échéance à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 30 juin 2001.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 43, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17727/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

FINANCIERE DE WILTZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.521.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 novembre 1999

Sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, le Conseil d'Administration décide de convertir d'Ecu en euro le capital social de la société avec effet au 1^{er} janvier 1999 et après avoir délibéré, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

Le Conseil d'Administration décide de convertir la monnaie d'expression du capital social de ECU en Euro.

Le capital social est fixé à cinq millions quatre cent cinquante mille Euros (EUR 5.450.000,-) représenté par cinq mille quatre cent cinquante (5.450) actions d'une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'annuler les cinq mille quatre cent cinquante (5.450) actions existantes d'une valeur nominale de ECU mille (XEU 1.000,-) chacune et de créer cinq mille quatre cent cinquante (5.450) actions libellées en Euro d'une valeur nominale de EUR 1.000,- chacune jouissant des mêmes droits et avantages que les actions annulées.

Troisième résolution

En conséquence de ce qui précède, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à cinq millions quatre cent cinquante mille euros (EUR 5.450.000,-) représenté par cinq mille quatre cent cinquante (5.450) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.»

En conséquence, le Conseil d'Administration se chargera de la coordination des statuts et des différentes publications.

Pour le Conseil d'Administration

K. Lozie / J. Quintus

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 43, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17730/009/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

FUTURE MANAGEMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 19.936.

Il résulte d'une résolution du Conseil d'Administration du 31 janvier 2001 que:

- les mandats des administrateurs-délégués nommés lors de la réunion du Conseil d'Administration du 17 mai 1999, MM. Rami Fouad Sultani Makhzoumi et Saba Kaissar Zreik, ont été révoqués;

- M. Rami Fouad Sultani Makhzoumi a été nommé Vice-Président avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 39, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17733/521/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

GEMCO TRADING AND EXPLOITATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 46.406.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 19 février 2001

Au Conseil d'Administration de GEMCO TRADING AND EXPLOITATION S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg et ce avec effet au 24 juillet 2000.

Luxembourg, le 20 février 2001.

Signatures

Agent Domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 44, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17735/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

GOLD TRANSPORT INTERNATIONAL, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5751 Frisange, 40A, rue Robert Schuman.
R. C. Luxembourg B 57.719.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2001, vol. 550, fol. 53, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société Civile

(17736/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

HOTEL CAPITAL RESSOURCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 50.528.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 mars 2000

- Le siège social de la société est transféré à l'adresse suivante:

23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg .

Pour HOTEL CAPITAL RESSOURCES S.A.

Signatures

SGG - SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2001, vol. 550, fol. 49, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17747/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

GRANORINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 38.217.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 8 mars 2001, vol. 550, fol. 52, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mars 2001.

Signature

Le conseil d'administration

(17738/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

GRANORINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 38.217.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 8 mars 2001, vol. 550, fol. 52, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mars 2001.

Signature

Le conseil d'administration

(17737/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

HAGSTRÖMER & QVIBERG (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 4-6, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 66.720.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 22 janvier 2001

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. Le capital de la société de 100.000.000,- LUF a été converti en euros, avec effet au 1^{er} janvier 2001.

2. L'article 5, paragraphe 1^{er}, des statuts a dorénavant la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à 2.478.935,25 EUR (deux millions quatre cent soixante-dix-huit mille neuf cent trente-cinq euros et vingt-cinq cents), représenté par 200 (deux cents) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Luxembourg, le 5 mars 2001.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Pour copie conforme

BONN SCHMITT STEICHEN

Avocats

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2001, vol. 550, fol. 46, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17743/256/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

HOLLERICH INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 20.324.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 43, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2001.

FIDUPAR

Signatures

(17746/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

HIT ENTERPRISES 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 80.660.

L'intégralité des parts sociales de la Société sont détenues par la société HIT VENTURES 1, une société de droit anglais dont le siège social est établi à Maple House, 149 Tottenham Court Road, Londres W1T 7NF, Royaume-Uni.

Luxembourg, le 8 mars 2001.

Pour HIT ENTERPRISES 1, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2001, vol. 550, fol. 55, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17744/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

IMMOBILIERE GRAND-DUCALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 39.899.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2001, vol. 550, fol. 55, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2001.

Signature

Le Conseil d'administration

(17752/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

ID LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 51.684.

Par la présente, le siège social de la société est dénoncé avec effet au 5 mars 2001.

INVEST CONTROL SERVICES ADMINISTRATIFS, S.à r.l.

E. Wirtz

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 45, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17754/567/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

LUXLUCE HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 37.761.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2001, vol. 550, fol. 53, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale des actionnaires qui s'est réunie au siège de la société a décidé de reporter le bénéfice de l'exercice de 1.115.504,- LUF à nouveau.

Composition du Conseil d'Administration:

Marc Hilger, conseiller fiscal, Luxembourg;

Romain Bontemps, expert-comptable, Luxembourg;

Ronald Weber, administrateur de sociétés, Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

ABAX, S.à r.l., 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société Civile

(17773/592/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

HUTCHISON 3G ENTERPRISES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
(anc. HUTCHISON 3G DENMARK INVESTMENTS, S.à r.l.).
Registered office: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 77.577.

In the year two thousand and one, on the thirtieth of January.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of HUTCHISON 3G DENMARK INVESTMENTS, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes, incorporated by deed enacted on the 22nd of August 2000, not yet published in the Mémorial C, and whose Articles of Association have never been amended.

The meeting is presided by Miss Rachel Uhl, jurist, residing in Kédange, France.

The chairman appoints as secretary Mr Patrick Van Hees, jurist, residing at Messancy, Belgium.

The meeting elects as scrutineer Mr Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny-Rouvroy, Belgium.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 500 (five hundred) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Amendment of the Company's name into HUTCHISON 3G ENTERPRISES, S.à r.l. and subsequent amendment of the articles of incorporation.

2.- Amendment of the Company's object and subsequent amendment of the articles of incorporation.

3.- Resignation of Manager.

4.- Nomination of new Managers.

5.- To fix the first closing date year on December 31st, 2001.

After the foregoing was approved by the meeting, the partners unanimously decide what follows:

First resolution

The sole member decides to change the company's name into HUTCHISON 3G ENTERPRISES, S.à r.l. and to amend subsequently article two of the bylaws by giving it the following wording:

«**Art. 2.** The company is incorporated under the name of HUTCHISON 3G ENTERPRISES, S.à r.l.»

Second resolution

The sole member decides to change the company's object into:

«The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way; to acquire patents and licences, to manage and develop them; to apply for, register, purchase or otherwise acquire and protect, prolong, and renew, in any part of the world, any intellectual and industrial property and technology of whatsoever kind or nature licences, protections and concessions therefor, and to use, turn to account, develop, manufacture, experiment upon, test, improve and license the same; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies. The company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose»

and to amend subsequently article three of the bylaws by giving it the following wording:

«**Art. 3.** The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way; to acquire patents and licences, to manage and develop them; to apply for, register, purchase or otherwise acquire and protect, prolong, and renew, in any part of the world, any intellectual and industrial property and technology of whatsoever kind or nature licences, protections and concessions therefor, and to use, turn to account, develop, manufacture, experiment upon, test, improve and license the same; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

The company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.»

Third resolution

The sole member decides to accept the resignation of Mr Frank Sixt as Manager of the Company.

Fourth resolution

The sole member decides to appoint:

Mr Neil D. McGee, Director, residing at 601-320 Meredith Rd, N.E. Calgary, Alberta T2E 5A6, Canada,
Mr Edmond Ho, Director, residing at 66 Rodney Court, 6-8 Maida Vale, London W9 1TJ, United Kingdom,
Mr Robin Sng, Director, residing at Blk 5000D, # 12-14 Marine Parade Road, Singapore 449287 and
Miss Edith Shih, Director, residing at 13C Po Garden, 9 Brewin Path, Hong Kong
as new Managers of the Company for an undetermined duration.

Fifth resolution

The sole member decides to fix the first closing date, having started on August 22, 2000, to December 31st, 2001.
There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille un, le trente janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée HUTCHISON 3G DENMARK INVESTMENTS, S.à r.l., ayant son siège social à L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 77.577, constituée suivant acte reçu le 22 août 2000, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Kédange, France.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny-Rouvroy, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 500 (cinq cents) parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Changement de la dénomination de la société en HUTCHISON 3G ENTERPRISES, S.à r.l. et modification subséquente des statuts.

2.- Changement de l'objet social et modification subséquente des statuts.

3.- Démission d'un Gérant.

4.- Nomination de nouveaux Gérants.

5.- Fixation de la première date de clôture au 31 décembre 2001.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Il est décidé de modifier la dénomination de la société en HUTCHISON 3G ENTERPRISES, S.à r.l. et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société prend la dénomination de HUTCHISON 3G ENTERPRISES, S.à r.l.»

Seconde résolution

Il est décidé de modifier l'objet de la société en lui donnant la teneur suivante:

«L'objet de la Société est de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment d'acquérir tous brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur; pour souscrire, enregistrer, acheter ou autrement acquérir et protéger, prolonger et remplacer, dans n'importe quelle partie du monde, toute propriété intellectuelle, industrielle et technologique et à ces fins, toutes licences, protections et concessions de quelque nature qu'elles soient, et pour utiliser, tirer parti, développer, fabriquer, expérimenter, essayer, améliorer et autoriser la même chose; octroyer aux entreprises dans laquelle la Société a un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, toutefois sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings. La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs précités et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet»

et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** L'objet de la Société est de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment d'acquérir tous brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur; pour souscrire, enregistrer, acheter ou autrement acquérir et protéger, prolonger et remplacer, dans n'importe quelle partie du monde, toute propriété intellectuelle, industrielle et technologique et à ces fins, toutes licences, protections et concessions de quelque nature qu'elles soient, et pour utiliser, tirer parti, développer, fabriquer, expérimenter, essayer, améliorer et autoriser la même chose; octroyer aux entreprises dans laquelle la Société a un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, toutefois sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.»

Troisième résolution

Il est décidé d'accepter la démission de Monsieur Frank Sixt de son poste de Gérant de la société.

Quatrième résolution

Il est décidé de nommer:

Monsieur Neil D. McGee, Administrateur, résidant à 601-320 Meredith Rd, N.E. Calgary, Alberta T2E 5A6, Canada,
Monsieur Edmond Ho, Administrateur, résidant à 66 Rodney Court, 6-8 Maida Vale, London W9 1TJ,
United Kingdom,

Monsieur Robin Sng, Administrateur, résidant à Blk 5000D, # 12-14 Marine Parade Road, Singapore 449287 et
Mademoiselle Edith Shih, Administrateur, résidant à 13C Po Garden, 9 Brewin Path, Hong Kong
en tant que nouveaux Gérants de la société pour une durée indéterminée.

Cinquième résolution

Il est décidé de fixer la première date de clôture au 31 décembre 2001, de sorte que l'exercice social ayant débuté le 22 août 2000 se termine le 31 décembre 2001.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. Uhl, P. Van Hees, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2001, vol. 128S, fol. 19, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2001.

J. Elvinger.

(17748/211/161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

**HUTCHISON 3G ENTERPRISES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. HUTCHISON 3G DENMARK INVESTMENTS, S.à r.l.).**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 77.577.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg
(17749/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

LANNINGS S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: Emerange.

Société civile créée par acte de M^e Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, le 1^{er} mars 1999.

Il résulte de différentes ventes de parts d'intérêts que celles-ci sont désormais réparties comme suit:

Madame Marie-Ange Walch, demeurant à Emerange.	2.600 parts
Madame Françoise Walch, demeurant à Emerange	190 parts
Monsieur Ernest Walch, demeurant à Emerange	10 parts

Luxembourg, le 25 février 2001.

M.-A. Walch

Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2001, vol. 550, fol. 31, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17762/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

IBC INTERNATIONAL HOLDINGS S.A. FULCRUM, Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 52.765.

Le bilan au 31 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 44, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(17751/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

IBC INTERNATIONAL HOLDINGS S.A. FULCRUM, Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 52.765.

*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires
qui s'est tenue le 28 décembre 2000*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de IBC INTERNATIONAL HOLDINGS S.A. FULCRUM, il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 mars 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mars 2000;
- d'affecter les résultats comme suit:

- dividendes à distribuer	USD 69.072,00
- report à nouveau du profit	USD 36.651,01

- de régulariser les mandats des commissaires aux comptes de la manière suivante:

* accepter la démission de M. Raul de la Campa de ses fonctions de Commissaire aux Comptes, avec effet rétroactif au 30 octobre 1995, et de lui accorder décharge,

* accepter la nomination de LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LTD de ses fonctions de Commissaire aux Comptes, avec effet rétroactif au 30 octobre 1995,

* d'accepter la démission de LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LTD de ses fonctions de Commissaire aux Comptes, avec effet rétroactif au 1^{er} avril 1999, et de lui accorder décharge pour l'exercice de sa mission,

* d'accepter la nomination de KMPG SERVICES, 6100 Neil Road, Suite 5000, Reno, NY 89511 USA en tant que Commissaire aux Comptes de la société, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1999,

- de renouveler les mandats des administrateurs actuels M. Marc Goguet et M. Lucius Smejda,

- d'accepter la démission de Mme Ariane Slinger de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat et de lui accorder décharge pour l'exercice de sa mission,

- de nommer LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. administrateur avec effet immédiat,

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 mars 2000.

Luxembourg, le 28 décembre 2000.

L. Smejda / M. Goguet

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 44, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17750/710/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

MONEYCLIPLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9650 Esch-sur-Sûre, 4, rue du Pont.
R. C. Luxembourg B 76.486.

EXTRAIT

Il résulte du conseil d'administration de la société anonyme MONEYCLIPLUX S.A., tenu à Luxembourg, le 15 février 2001, que:

1. M. Antoon Cochet, demeurant à B-2470 Retie, Schoolstraat 32 (Belgique), de M. Patrick Vandevyvere, demeurant à B-8500 Kortrijk, Jan Palfijnstraat 18 (Belgique) et Mme Heather Corbett Brock, demeurant à B-8000 Bruges, Pieter de Conincklaan 72 (Belgique) ont été nommés au fonction d'administrateurs-délégués.

2. Les nouveaux administrateurs-délégués ont le pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par leur signature individuelle.

Pour extrait conforme

Signature

MONEYCLIPLUX S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2001, vol. 549, fol. 92, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17781/729/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

JERILEE S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 69.955.

L'an deux mille un, le neuf février.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding JERILEE S.A., établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 69.955, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 1^{er} juin 1999, publié au Mémorial C numéro 584 du 29 juillet 1999 et dont les statuts n'ont subi aucune modification depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette (Luxembourg).

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Kit Sum Wong, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette (Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Brendan D. Klapp, employé privé, demeurant à Bettembourg (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Dissolution anticipée de la société.
- 2.- Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
- 3.- Décharge aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de procéder à la dissolution de la société JERILEE S.A. et de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de nommer comme seul liquidateur de la Société: Monsieur Adrien Schaus, comptable, demeurant à L-1217 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées;
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise;
- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société;
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Quatrième résolution

L'assemblée générale accorde pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de ladite société actuellement en fonction pour l'exécution de leurs mandats.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M.-F. Ries-Bonani, K. S. Wong, B. D. Klapp, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 février 2001, vol. 857, fol. 22, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 22 février 2001.

J.-J. Wagner.

(17756/239/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

JOHN DRIEGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4716 Pétange, 27, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 40.286.

Le siège social de la société JOHN DRIEGE, S.à r.l. est établi au 27, route de Luxembourg, BP 9, L-4761 Pétange.

Fait à Luxembourg, le 1^{er} mars 2001.

M. Huet / J. Driège

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2001, vol. 550, fol. 54, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17758/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

KOREA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 46.039.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 43, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2001.

Signatures.

(17759/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

KOREA INVEST S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 46.039.

Extract of the minutes of the Annual General Meeting of shareholders

held at the registered office on May 2, 2000 at 11.00 a.m.

- The Annual General Meeting unanimously resolved to grant discharge to the Directors and to the Statutory Auditor in respect of the execution of their mandates to December 31, 1999.

- The Annual General Meeting ratifies the appointment of Mrs Jung Ye Kim as Director of the company as at September 1, 1999 in replacement of Mr Dong Yong Cho resigning as at August 25, 1999.

- The Annual General Meeting unanimously decided to renew the mandates of Mr Bernard Ewen and Mrs Denise Vervaeet Directors and of the Statutory Auditor for a period ending at the annual general meeting approving the annual accounts as at 31 December 2000.

Certified copy

Signature / Signature

Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 43, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17760/009/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

LINARES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 48.037.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2001, vol. 550, fol. 36, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2001.

Pour LINARES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

BGL-MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(17763/004/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

LINARES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 48.037.

L'Assemblée générale ordinaire du 12 avril 2000 a nommé aux fonctions d'administrateur Madame Cynthia Wald, employée privée, Luxembourg, L-1118, 14, rue Aldringen en remplacement de Madame Marie-José Reyter.

Luxembourg, le 13 février 2001.

Pour LINARES HOLDING S.A.

BGL-MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG)

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2001, vol. 550, fol. 36, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17764/004/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

LA FINANCIERE HDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 57.588.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2001, vol. 550, fol. 25, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mars 2001.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(17761/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

**MEDALUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. MEDALUX S.A.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 32.497.

L'an deux mille un, le deux février.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding MEDALUX S.A., établie et ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 32.497, constituée suivant acte notarié du 7 décembre 1989, publié au Mémorial C numéro 208 du 26 juin 1990 et dont les statuts n'ont subi aucune modification depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Marie Bettinger, juriste, demeurant à Metz (France).

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Brendan D. Klapp, employé privé, demeurant à Bettembourg (Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Christel Ripplinger, juriste, demeurant à Rodemack (France).

Les actionnaires présents à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Changement de la raison sociale de la société de MEDALUX S.A. en celle de MEDALUX HOLDING S.A. et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.

2.- Conversion du capital social de la société de même que la comptabilité de la société de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) au taux de conversion de EUR 1,-=LUF 40,3399 du capital social actuel de LUF 1.250.000,- en EUR 30.986,69.

3.- Suppression de la valeur nominale des actions existantes.

4.- Augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 13,31 pour le porter de son montant actuel après conversion de EUR 30.986,69 à celui de EUR 31.000,- par apport en numéraire d'un montant de EUR 13,31 sans création ni émission d'actions nouvelles.

5.- Pouvoir à accorder au conseil d'administration de la société pour procéder aux écritures comptables qui s'imposeront.

6.- Modification subséquente de l'article trois des statuts.

7.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, actuellement fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier la dénomination sociale de la société de MEDALUX S.A. en celle de MEDALUX HOLDING S.A. et de modifier le premier alinéa de l'article premier des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. 1^{er} alinéa.** Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de MEDALUX HOLDING S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de convertir le capital social de la société de même que la comptabilité de la société de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) et de transformer par conséquent le capital social actuel d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) au taux de conversion d'un euro (EUR 1,-)=quarante virgule trente-trois quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (LUF 40,3399), en capital d'un montant de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69).

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de supprimer purement et simplement la valeur nominale actuelle des mille deux cent cinquante (1.250) actions existantes et représentatives du capital social souscrit.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de treize euros et trente et un cents (EUR 13,31) pour le porter de son montant actuel après la prédite conversion de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) à un montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) par apport en numéraire de la somme de treize euros et trente et un cents (EUR 13,31) sans cependant créer et émettre des actions nouvelles.

La preuve de ce paiement, effectué par les actionnaires actuels au prorata de leur participation au capital social a été rapportée au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Cinquième résolution

L'assemblée générale des actionnaires donne pouvoir aux membres du conseil d'administration de la société pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent et notamment pour convertir tous les livres et documents de la société de francs luxembourgeois (LUF) en euro (EUR).

Sixième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société afin de refléter la conversion et l'augmentation de capital ci-dessus et décide que cet article sera dorénavant rédigé comme suit:

«**Art. 3.** Le capital social de la Société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quarante mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: J.-M. Bettinger, B. D. Klapp, C. Ripplinger, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 février 2001, vol. 857, fol. 14, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 mars 2001.

J.-J. Wagner.

(17778/239/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

MEDALUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 32.497.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 mars 2001.

J.-J. Wagner.

(17779/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

LMR INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 72.386.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2001, vol. 550, fol. 20, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2001.

Signature.

(17767/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

MERIT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 48.895.

L'an deux mille, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MERIT HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 48.895, constituée suivant acte reçu le 19 septembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations de 1995, page 464.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Kédange, France.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Sophie Van Hees, étudiante, demeurant à Messancy, Belgique.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les 500 (cinq cents) actions représentant l'intégralité du capital social (d'un montant de USD 50.000,- (cinquante mille US dollars), sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de la mise en liquidation volontaire et dissolution anticipée de la société.

2. Nomination de Monsieur Patrick Van Hees comme liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur:

Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens meubles et droits; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, S. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2001, vol. 8CS, fol. 1, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2001.

J. Elvinger.

(17780/211/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

LMR GLOBAL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 71.452.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2001, vol. 550, fol. 20, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2001.

Signature.

(17768/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

LOCAL INSERTION MEDIA TECHNOLOGY HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme Holding, (anc. LOCAL INSERTION MEDIA TECHNOLOGY COMPANY S.A.).

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 37.939.

L'an deux mille un, le vingt-sept février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de LOCAL INSERTION MEDIA TECHNOLOGY COMPANY S.A., R. C. numéro 37.939, ayant son siège social à Luxembourg, constituée sous la dénomination de LOCAL INSERTION MEDIA TECHNOLOGY HOLDING COMPANY S.A. suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 20 août 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 79 du 10 mars 1992.

Les statuts de ladite société ont été modifiés par un acte du notaire instrumentaire en date du 20 août 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 523 du 3 novembre 1993.

La séance est ouverte à seize heures sous la présidence de Madame Virginie Delrue, employée privée, domiciliée professionnellement à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg. L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les six mille (6.000) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois (LUF) chacune constituant l'intégralité du capital social de six millions (6.000.000,-) de francs luxembourgeois (LUF) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires tous représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de la dénomination sociale en LOCAL INSERTION MEDIA TECHNOLOGY HOLDING COMPANY S.A.
2. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts.
3. Modification du statut de la société de celui d'une société anonyme de participations financières (SOPARFI) en celui d'une société anonyme holding.
4. Modification subséquente des articles 2 et 13 des statuts.
5. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et a pris, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

La dénomination sociale de la société est changée en LOCAL INSERTION MEDIA TECHNOLOGY HOLDING COMPANY S.A.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Alinéa 1^{er}.** Il existe une société anonyme holding sous la dénomination de LOCAL INSERTION MEDIA TECHNOLOGY HOLDING COMPANY S.A.»

Deuxième résolution

Le statut de la société est modifié de celui d'une société anonyme de participations financières en celui d'une société anonyme holding.

En conséquence, les articles 2 et 13 des statuts sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations, sous réserve des dispositions de l'article 209 de la loi sur les sociétés commerciales.

La société peut notamment acquérir par voies d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des valeurs mobilières négociables.

La société peut également acquérir, créer, mettre en valeur et vendre tous brevets, ensemble avec tous droits y rattachés, et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement, développer ces activités et brevets par qui et de quelque manière que ce soit, participer à la création, le développement et le contrôle de toutes sociétés.

La Société peut emprunter de quelque façon que ce soit, émettre des obligations et accorder tous concours, prêts, avances ou garanties aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe.

La Société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne maintiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

En général, la société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations nécessaires à l'accomplissement et au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.»

«**Art. 13.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à seize heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: V. Delrue, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2001, vol. 128S, fol. 54, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2001.

A. Schwachtgen.

(17770/230/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

**LOCAL INSERTION MEDIA TECHNOLOGY HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. LOCAL INSERTION MEDIA TECHNOLOGY COMPANY S.A.).**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 37.939.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 224 du 27 février 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(17771/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

MAXAD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 70.134.

In the year two thousand and one, on the twenty-eighth of February.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) Mr Kazimierz Adamczyk, manager, residing at 05-500 Piaseczno-Mysiadlo, ul. Topolowa 19d, Poland,
2) Mrs Urszula Adamczyk, engineer, residing at 05-500 Piaseczno-Mysiadlo, ul. Topolowa 19d, Poland,
both here represented by Mrs Geneviève Blauen, companies director, with professional address at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

by virtue of two proxies under private seal given in Warsaw, on January 12, 2001.

3) Ms Katarzyna Adamczyk, student, residing at 05-500 Piaseczno-Mysiadlo, ul. Topolowa 19d, Poland,
here represented by Mrs M.-Rose Dock, general manager, with professional address at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

by virtue of a proxy under private seal given in Warsaw, on January 14, 2001.

Said proxies after signature ne varietur by the proxy holders and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxyholders, have requested the notary to state that:

- The appearing persons sub 1) and 2) are the only partners of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of MAXAD, S.à r.l., R. C. B Number 70.134, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange, dated May 12, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 619 of August 18, 1999.

- The Company's capital is set at twelve thousand and six hundred euros (12,600.- EUR) represented by one hundred and twenty-six (126) shares of a par value of one hundred euros (100.- EUR) each, all entirely subscribed and fully paid in.

- That the agenda is worded as follows:

1. Increase of the Company's share capital by EUR 47,400.- so as to bring it from EUR 12,600.- to EUR 60,000.- by the subscription and issue of 474 new shares having a nominal value of EUR 100.- each as follows:

- subscription of 301 new shares by Mr Kazimierz Adamczyk, manager, residing at 05-500 Piaseczno-Mysiadlo, ul. Topolowa 19d, Poland,
- subscription of 120 new shares by Ms Katarzyna Adamczyk, student, residing at 05-500 Piaseczno-Mysiadlci, ul. Topolowa 19d, Poland,
- subscription of 53 new shares by Mrs Urszula Adamczyk, engineer, residing at 05-500 Piaseczno-Mysiadlo, ul. Topolowa 19d, Poland.

Payment in cash.

2. Subsequent amendment of article 6 the Company's articles of incorporation.

3. Miscellaneous.

The partners then passed the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The Company's share capital is increased by an amount of EUR 47,400.- so as to raise it from its present amount of EUR 12,600.- to EUR 60,000.- by the creation and issue of 474 new shares of a par value of EUR 100.- each.

The new shares have been subscribed as follows:

- Mr Kazimierz Adamczyk, prenamed, three hundred and one shares	301
- Ms Katarzyna Adamczyk, prenamed, one hundred and twenty shares	120
- Mrs Urszula Adamczyk, prenamed, fifty-three shares	53
- Total: four hundred and seventy-four shares	474

All these new shares have been fully paid up in cash, so that the sum of forty-seven thousand and four hundred (47,400.-) euros is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly bears witness to it.

As a consequence of such increase of capital the shares in the Company are henceforth distributed as follows:

- Mr Kazimierz Adamczyk, prenamed, four hundred and eight shares	408
- Ms Katarzyna Adamczyk, prenamed, one hundred and twenty shares	120
- Mrs Urszula Adamczyk, prenamed, seventy-two shares	72
- Total: six hundred shares	600

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution article 6 of the Company's articles of incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at sixty thousand euros (60,000.- EUR) represented by six hundred (600) shares with a par value of one hundred euros (100.- EUR) each.»

Valuation

For registration purposes, the present capital increase is valued at one million nine hundred and twelve thousand one hundred and eleven (1,912,111.-) Luxembourg Francs.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergencies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the proxy holders of the persons appearing, said proxyholders signed with Us the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le vingt-huit février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Kazimierz Adamczyk, «manager», demeurant à 05-500 Piaseczno-Mysiadlo, ul. Topolowa 19d, Pologne,
 2) Madame Urszula Adamczyk, ingénieur, demeurant à 05-500 Piaseczno-Mysiadlo, ul. Topolowa 19d, Pologne,
 tous les deux ici représentés par Madame Geneviève Blauen, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu de deux procurations sous seing privé données à Varsovie, en date du 12 février 2001.

3) Mademoiselle Katarzyna Adamczyk, étudiante, demeurant à 05-500 Piaseczno-Mysiadlo, ul. Topolowa 19d, Pologne,

ici représentée par Madame M.-Rose Dock, directeur général, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Varsovie, en date du 14 février 2001.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, par leurs mandataires, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que les comparants sub 1) et 2) sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée MAXAD, S.à r.l., R. C. B Numéro 70.134, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 12 mai 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 619 du 18 août 1999.

- Que le capital social est fixé à douze mille six cents euros (12.600,- EUR) représenté par cent vingt-six (126) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

- Que l'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de EUR 47.400,- pour le porter de EUR 12.600,- à EUR 60.000,- par la souscription et l'émission de 474 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune comme suit:

- souscription à 301 parts sociales nouvelles par Monsieur Kazimierz Adamczyk, «manager», demeurant à 05-500 Piaseczno-Mysiadlo, ul. Topolowa 19d, Pologne,

- souscription à 120 parts sociales nouvelles par Mademoiselle Katarzyna Adamczyk, étudiante, demeurant à 05-500 Piaseczno-Mysiadlo, ul. Topolowa 19d, Pologne,

- souscription à 53 parts sociales nouvelles par Madame Urszula Adamczyk, ingénieur, demeurant à 05-500 Piaseczno-Mysiadlo, ul. Topolowa 19d, Pologne.

Libération en espèces.

2. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société.

3. Divers.

Les associés ont ensuite abordé l'ordre du jour et ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

Le capital social de la Société est augmenté à concurrence de EUR 47.400,- pour le porter de son montant actuel de EUR 12.600,- à EUR 60.000,- par la création et l'émission de 474 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune.

Les nouvelles parts sociales ont été souscrites comme suit:

- Monsieur Kazimierz Adamczyk, prénommé, trois cent et une parts sociales	301
- Mademoiselle Katarzyna Adamczyk, prénommée, cent vingt parts sociales	120
- Madame Urszula Adamczyk, prénommée, cinquante-trois parts sociales	53
- Total: quatre cent soixante-quatorze parts sociales	<u>474</u>

Toutes ces parts sociales nouvelles ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que le montant de quarante-sept mille quatre cents euros (47.400,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital les parts sociales sont désormais réparties comme suit:

- Monsieur Kazimierz Adamczyk, prénommé, quatre cent huit parts sociales	408
- Mademoiselle Katarzyna Adamczyk, prénommée, cent vingt parts sociales	120
- Madame Urszula Adamczyk, prénommée, soixante-douze parts sociales	72
- Total: six cents parts sociales	<u>600</u>

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social souscrit est fixé à soixante mille euros (60.000,- EUR), représenté par six cents (600) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.»

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement la présente augmentation de capital est évaluée à un million neuf cent douze mille cent onze (1.912.111,-) francs luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leurs mandataires, ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. Blauen, M.-R. Dock, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2001, vol. 128S, fol. 59, case 3. – Reçu 19.121 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2001.

A. Schwachtgen.

(17776/230/140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

MAXAD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 70.134.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 229 du 28 février 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(17777/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

LUXCOFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 48.711.

—
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration
tenue en date du 12 janvier 2001*

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 12 janvier 2001 que Madame Michèle Musty, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 12 janvier 2001, le conseil d'administration coopte en remplacement la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Madame C.-E. Cottier Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- La société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 janvier 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signatures

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2001, vol. 550, fol. 31, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17772/595/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

NEW GENERATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 40.458.

La soussignée: Mireille Rahmé

associée unique de la S.à r.l. NEW GENERATION, a pris ce jour la décision suivante:

L'un de mes magasins aura comme enseigne le nom: X-TREME

M. Rahmé.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2001, vol. 550, fol. 26, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17782/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

PAN IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 39.509.

Faisant suite à l'assemblée générale extraordinaire de ce jour, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Le conseil d'administration est remplacé comme suit:

Heyse Luc, 38, route d'Arlon à L-8410 Steinfort

Heyse Sabrina, 38 route d'Arlon à L-8410 Steinfort

GECOFI S.A., 38, route d'Arlon à L- 8410 Steinfort.

Deuxième résolution

Monsieur Heyse Luc est nommé administrateur-délégué. Il pourra engager la société par sa seule signature.

Troisième résolution

Est appelé à la fonction de commissaire aux comptes Monsieur Fostier Jacques demeurant 26, Grand-rue à B-Fauvillers.

Fait et passé à Steinfort, le 6 mars 2001.

Le rapporteur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2001, vol. 550, fol. 53, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17793/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

NEXINVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 76.823.

L'intégralité des parts sociales de la société sont détenues par LB I GROUP, INC., une société de droit de l'état du Delaware, dont le siège social est établi au 3 World Financial Center, New-York, NY 10285, Etats-Unis.

Luxembourg, le 7 mars 2001

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NEXINVESTMENTS, S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2001, vol. 550, fol. 55, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17783/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

**ONE S.A., Société Anonyme,
(anc. HOLDING ONE S.A.)**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 61.255.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.
(17789/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

ORSEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.454.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 16 février 2001

Il résulte du conseil d'administration du 16 février 2001 que:

La démission de Monsieur Dennis Bosje de son poste d'administrateur de la société a été accepté, avec effet immédiat.

Monsieur Michal Wittmann demeurant au 27, rue de Trintang, L-5465 Waldbredimus, a été nommé administrateur de la société, avec effet immédiat.

La ratification de la nomination de Monsieur Michal Wittmann, de même que la décharge à l'administrateur sortant pour la durée de son mandat, seront soumises lors de la plus prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 16 février 2001

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2001, vol. 549, fol. 92, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17790/729/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

TOPAZE FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 76.602.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations du Conseil de Gérance en date du 21 septembre 2000 que, sur base du contrat de transfert d'actions signé en date du 21 septembre 2000, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les actions de la société de EUR 50,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

<i>Désignation de l'actionnaire</i>	<i>Nombre d'actions</i>
M. Conny Gunnar Lindholm	137
M. Jan Patric Aberg	113
Total:	250

Luxembourg, le 21 septembre 2000.

D. C. Oppelaar / B. Zech

Gérant / Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2001, vol. 550, fol. 50, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17850/724/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

OVERSEAS MANAGEMENT COMPANY (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 51.132.

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 9 août 2000 que Monsieur Agustin Urreiztieta a démissionné de son poste de gérant avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour requisition

Un mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2001, vol. 550, fol. 54, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17791/320/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

PACK BUSINESS INTERNATIONAL (PBI) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 54.960.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 novembre 2000

- L'assemblée générale a décidé de transférer le siège social du 5, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

- L'assemblée générale a pris note de la démission des administrateurs Marcel Wurth et Gilbert Caristan et leur a accordé décharge pleine et entière de leur mission accomplie jusqu'à ce jour.

M. Marion Thill, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, et Mme Elsie Grace Gibson, corporate consultant, demeurant à Sark (Iles Anglo-Normandes), ont été désignés en qualité d'administrateurs de la société pour un terme expirant à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2001.

- L'assemblée générale a décidé d'accepter la démission du commissaire aux comptes la société WURTH & ASSOCIÉS S.A., 5, rue Adringen, L-1118 Luxembourg, et lui a accordé décharge pleine et entière de sa mission accomplie jusqu'à ce jour.

La société EUROTRUST S.A., avec siège social à Luxembourg, 33, allée Scheffer, a été désignée en qualité de commissaire aux comptes de la société pour un terme expirant à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2001.

Luxembourg, le 2 novembre 2000.

Pour le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 43, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17792/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

T.R.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 50.584.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2001, vol. 550, fol. 48, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Il résulte d'une résolution prise par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 1^{er} février 2001, que:

- Ont été élus aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Tomislav Tascijevic, chef d'entreprise, demeurant à Paris

- Madame Barbara Porwoll, cadre commercial en tourisme d'affaires, demeurant à Paris

- La société de droit suédois, SCANDORAMA A/B.

- A été réélue aux fonctions de Commissaire aux Comptes

La société anonyme FIDUCIAIRE GRAND DUCALE S.A., établie et ayant son siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en deux mille sept.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2001.

Pour la société

Un mandataire

Signature

(17852/793/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

PLANETICUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 76.211.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 6 mars 2001 que Mademoiselle Martine Gillardin, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue d la Porte-Neuve, a été cooptée en tant qu'administrateur en remplacement de Mademoiselle Martine Schaeffer, démissionnaire.

L'élection définitive de Mademoiselle Guillardin sera soumise à la prochaine assemblée générale.

Luxembourg, le 6 mars 2001

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2001, vol. 550, fol. 48, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17795/535/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

PORTUNATO ET CIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 17, rue Nic. Martha.
R. C. Luxembourg B 71.148.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2001, vol. 550, fol. 53, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2001.

(17796/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

PADEL, ProfilARBED DISTRIBUTION EXPLOITATION LUXEMBOURG, Société Anonyme, (anc. SML, SOCIETE DE MANUTENTION LUXEMBOURGEOISE, Société Anonyme).

Siège social: L-4714 Pétange, rue Eucosider.
R. C. Luxembourg B 37.853.

L'an deux mille un, le seize février,

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOCIETE DE MANUTENTION LUXEMBOURGEOISE, en abrégé SML, ayant son siège social à L-4502 Differdange, Zone Industrielle Hahneboesch, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 37.853, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 22 août 1991, publié au Mémorial C, numéro 365 du 5 octobre 1991. Les statuts ont été modifiés suivant décisions actées sous seing privé de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 20 avril 1999, publiées par extrait au Mémorial C, numéro 420 du 14 juin 2000.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain Henneghien, membre du comité de direction de ProfilARBED DISTRIBUTION LUXEMBOURG S.A., demeurant à B-7600 Peruwelz.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Pierre Peters, économiste, demeurant à Tétange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Henri Goedert, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Changement de la dénomination sociale en ProfilARBED DISTRIBUTION EXPLOITATION LUXEMBOURG, en abrégé PADEL et modification afférente de l'article 2 des statuts.

2) Modification de l'article 3 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet le négoce des produits sidérurgiques, des produits issus de la transformation du fer et de l'acier, des sous-produits du fer et de l'acier et des produits de substitution, ainsi que la gestion et le contrôle d'entreprises ayant un objet identique ou similaire à l'objet prédécrit.

Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Elle peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet analogue, similaire ou complémentaire au sien ou de nature à le favoriser.»

3) Transfert du siège social de L-4502 Differdange, Zone Industrielle Hahneboesch à L-4714 Pétange, rue Eucosider et modification afférente de la première phrase de l'article 4 des statuts.

4) Augmentation du capital social, avec effet rétroactif au 24 septembre 1999, à concurrence de 212,95 EUR pour le porter de 495.787,05 EUR à 496.000,- EUR par incorporation de résultats reportés, sans émission d'actions nouvelles.

5) Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 6 des statuts et suppression des alinéas 3 et suivants dudit article 6 des statuts.

6) Suppression de l'article 7 des statuts et nouvelle numérotation des articles subséquents.

7) Modification de l'article 13 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 13.** Le conseil d'administration peut déléguer certains des pouvoirs et missions qui lui incombent, notamment la gestion journalière, à un ou plusieurs administrateurs-délégués, administrateurs, directeurs généraux, directeurs, fondés de pouvoir ou fondés de pouvoir spéciaux, dont il détermine les fonctions et rémunérations.

Il peut créer un comité de direction, formé ou non de membres choisis dans son sein, dont il détermine les attributions.»

8) Modification du premier alinéa de l'article 15 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit à Pétange, à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième mardi du mois de mars à dix heures.»

9) Suppression des mots «par lettres recommandées adressées à chacun des actionnaires» à la dernière phrase du deuxième alinéa de l'article 16 des statuts.

10) Modification de la deuxième phrase de l'alinéa 2 de l'article 17 des statuts comme suit:

«Cette feuille est signée par tous les actionnaires présents et les représentants des actionnaires représentés et certifiée par le président.»

11) Modification de l'article 18 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 18.** L'assemblée est présidée par le président du conseil d'administration ou, à son défaut, par l'administrateur le plus âgé.

Sauf décision contraire prise par elle, l'assemblée siège sans scrutateurs.

Celui qui préside l'assemblée nomme un secrétaire choisi ou non parmi les actionnaires.»

12) Ajout d'un troisième alinéa à l'article 22 des statuts qui aura la teneur suivante:

«Le conseil d'administration, statuant à l'unanimité, est autorisé, dans la mesure et sous les conditions prévues par la loi, à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes.»

13) Ajout d'un Titre VIII comportant un seul article libellé comme suit:

«Toutes les contestations qui peuvent s'élever pendant la durée de la société, ou lors de sa liquidation, entre actionnaires, entre les actionnaires et la société, entre actionnaires et administrateurs ou liquidateurs, entre administrateurs et/ou liquidateurs, entre administrateurs ou liquidateurs et la société, à raison des affaires sociales, sont soumises à la juridiction des tribunaux compétents du siège social.»

14) Nominations statutaires.

II. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III. Qu'il résulte de cette liste de présence que les deux mille (2.000) actions représentant l'intégralité du capital social de quatre cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-sept virgule zéro cinq euros (495.787,05 EUR) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV. Que l'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V. Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, le président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale en ProfilARBED DISTRIBUTION EXPLOITATION LUXEMBOURG, en abrégé PADEL et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour dénomination ProfilARBED DISTRIBUTION EXPLOITATION LUXEMBOURG et pour dénomination abrégée PADEL. Elle peut utiliser indifféremment l'une ou l'autre dénomination.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet le négoce des produits sidérurgiques, des produits issus de la transformation du fer et de l'acier, des sous-produits du fer et de l'acier et des produits de substitution, ainsi que la gestion et le contrôle d'entreprises ayant un objet identique ou similaire à l'objet prédécrit.

Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Elle peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet analogue, similaire ou complémentaire au sien ou de nature à le favoriser.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de L-4502 Differdange, Zone Industrielle Hahneboesch à L-4714 Pétange, rue Eucosider et de modifier en conséquence la première phrase de l'article 4 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Pétange.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter, avec effet rétroactif au 24 septembre 1999, le capital social à concurrence d'un montant de deux cent douze virgule quatre-vingt-quinze euros (212,95 EUR) pour le porter de son montant actuel de quatre cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-sept virgule zéro cinq euros (495.787,05 EUR) à quatre cent quatre-vingt-seize mille euros (496.000,- EUR) par incorporation de résultats reportés, sans émission d'actions nouvelles.

Libération

La preuve de l'existence des résultats reportés à concurrence de deux cent douze virgule quatre-vingt-quinze euros (212,95 EUR) a été fournie au notaire instrumentaire, qui le constate expressément moyennant production d'un bilan au 31 décembre 1999 et d'un certificat délivré par le conseil d'administration.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts pour le mettre en concordance avec l'augmentation de capital qui précède pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social souscrit de la société est de quatre cent quatre-vingt-seize mille euros (496.000,- EUR), représenté par deux mille (2.000) actions sans désignation de valeur nominale, toutes entièrement libérées.»
et de supprimer les alinéas 3 et suivants de cet article 6 des statuts.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer l'article 7 des statuts et de donner une nouvelle numérotation aux articles subséquents des statuts.

Septième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 13 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 13.** Le conseil d'administration peut déléguer certains des pouvoirs et missions qui lui incombent, notamment la gestion journalière, à un ou plusieurs administrateurs-délégués, administrateurs, directeurs généraux, directeurs, fondés de pouvoir ou fondés de pouvoir spéciaux, dont il détermine les fonctions et rémunérations.

Il peut créer un comité de direction, formé ou non de membres choisis dans son sein, dont il détermine les attributions.»

Huitième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 15 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit à Pétange, à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième mardi du mois de mars à dix heures.»

Neuvième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer les mots «par lettres recommandées adressées à chacun des actionnaires» à la dernière phrase du deuxième alinéa de l'article 16 des statuts.

Dixième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la deuxième phrase de l'alinéa 2 de l'article 17 des statuts comme suit:

«Cette feuille est signée par tous les actionnaires présents et les représentants des actionnaires représentés et certifiée par le président.»

Onzième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 18 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 18.** L'assemblée est présidée par le président du conseil d'administration ou, à son défaut, par l'administrateur le plus âgé.

Sauf décision contraire prise par elle, l'assemblée siège sans scrutateurs.

Celui qui préside l'assemblée nomme un secrétaire choisi ou non parmi les actionnaires.»

Douzième résolution

L'assemblée générale décide d'ajouter un troisième alinéa à l'article 22 des statuts qui aura la teneur suivante:

«Le conseil d'administration, statuant à l'unanimité, est autorisé, dans la mesure et sous les conditions prévues par la loi, à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes.»

Treizième résolution

L'assemblée générale décide d'ajouter un Titre VIII comportant un seul article libellé comme suit:

«Titre VIII.- Contestations

Art. 23. Toutes les contestations qui peuvent s'élever pendant la durée de la société, ou lors de sa liquidation, entre actionnaires, entre les actionnaires et la société, entre actionnaires et administrateurs ou liquidateurs, entre administrateurs et/ou liquidateurs, entre administrateurs ou liquidateurs et la société, à raison des affaires sociales, sont soumises à la juridiction des tribunaux compétents du siège social.»

Quatorzième résolution

Les administrateurs actuels, à savoir Messieurs:

- Gérard Petesch, 34, rue Mathias Koener, L-4171 Esch-sur-Alzette,
- Paul Thielen, 7, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg, et
- Sylvain Schmit, 26, rue Bellevue, B-6791 Athus, ayant donné leur démission, l'assemblée générale décide de nommer

comme nouveaux administrateurs, pour des termes complets:

- a) Monsieur Georges Kirps, administrateur-délégué de ProfilARBED DISTRIBUTION S.A., demeurant 23, rue des Vergers, L-7255 Helmsange,
- b) Monsieur John Steil, membre du comité de direction de ProfilARBED DISTRIBUTION LUXEMBOURG S.A., demeurant 9, Um Paerchen, L-8352 Dahlem,
- c) Monsieur Alain Henneghien, membre du comité de direction de ProfilARBED DISTRIBUTION LUXEMBOURG S.A., demeurant 20, rue Blaton, B-7600 Peruwelz (Belgique).

Leurs mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2006.

Quinzième résolution

Le commissaire actuel Monsieur Raymond Lehnert, 20, rue de l'Etang, L-3465 Dudelange, donne sa démission.

L'assemblée générale désigne comme réviseur d'entreprises indépendant pour l'exercice 2001:

COMPAGNIE FIDUCIAIRE, 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à approximativement...

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Henneghien, P. Peters, H. Goedert, P. Frieders.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2001, vol. 8CS, fol. 44, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2001.

P. Frieders.

(17800/212/186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

**PADEL, ProfilARBED DISTRIBUTION EXPLOITATION LUXEMBOURG, Société Anonyme.
(anc. SML, SOCIETE DE MANUTENTION LUXEMBOURGEOISE).**

Siège social: L-4714 Pétange, rue Euco sider.

R. C. Luxembourg B 37.853.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2001.

P. Frieders.

(17801/212/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

PADEL, ProfilARBED DISTRIBUTION EXPLOITATION LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-4714 Pétange, rue Euco sider.

R. C. Luxembourg B 37.853.

Extrait des résolutions écrites prises par le Conseil d'administration le 20 février 2001

La gestion journalière de la société est déléguée à Monsieur L. Sylvain Schmit, Membre du Comité de Direction de ProfilARBED DISTRIBUTION LUXEMBOURG S.A., demeurant 26, rue Bellevue à B-6791 Athus/Belgique, qui portera le titre de Directeur Général. Par ailleurs, Monsieur L. Sylvain Schmit est nommé fondé de pouvoir de la société avec procuration collective pour toutes les affaires. Sa signature, conjointement avec celle d'un administrateur, engagera valablement la société pour toutes ses affaires.

Pétange, le 20 février 2001.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(17802/212/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

PREMIUM GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 31.664.

Le bilan établi au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2001, vol. 550, fol. 41, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 mars 2001.

Pour PREMIUM GROUP HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE FORIG S.A.

(17799/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

PREMIUM GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 31.664.

Suite à la réunion du conseil d'administration du 26 février 2001, enregistrée à Luxembourg, le 9 mars 2001 volume: 550, folio: 41, case: 2, les résolutions suivantes ont été déposées au registre du commerce:

- Nomination comme administrateur-délégué de la société RODALL Aktiengesellschaft, FL-9490 Vaduz, représentée par Monsieur Werner Gruending.

- Le conseil autorise le vote des administrateurs par fax ou E-mail.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PREMIUM GROUP HOLDING S.A.

Fiduciaire FIDUFISC S.A.

(17797/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

PREMIUM GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 31.664.

Suite à l'assemblée générale annuelle du 26 février 2001, enregistrée à Luxembourg, le 6 mars 2001 volume 550, folio 41, case 2, les résolutions suivantes ont été déposées au registre du commerce:

- Acceptation de la démission comme administrateurs:

1. de la société CENTRE DE GESTION HOLDING S.A.

2. de la société MILESTONE, S.à r.l.

3. de Monsieur Carlo Wetzel

avec pleine et entière décharge de leurs mandats.

- Nomination de 4 nouveaux administrateurs:

1. Dr Smet Patrick, demeurant à L-6315 Beaufort, 17B, rue du Grundhof, nommé président du conseil.

2. Monsieur Selvi Metin, demeurant 348, SK n° 27 Selvi Apt Sirineyer-Izmir, Turquie

3. RODALL Aktiengesellschaft, FL-Vaduz, représentée par Monsieur Gruending Werner

4. Monsieur Oswald Franz, demeurant 4, chemin des Mesnils F-57130 Ste Ruffine:

- La Fiduciaire FORIG SC est confirmée comme commissaire aux comptes pour une nouvelle durée de 6 ans:

- Le siège social est fixé au 7, Grand-rue, L-1219 Luxembourg.

- L'assemblée autorise le conseil d'administration de nommer un administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2001

Pour PREMIUM GROUP HOLDING S.A.

Fiduciaire FORIG S.C.

(17798/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

QUELLI DELLA SPECIALE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2763 Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 33.133.

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le vingt-deux février.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme QUELLI DELLA SPECIALE S.A. (en liquidation), ayant son siège social au 6, rue Zithe, L-2763 Luxembourg, inscrite au R. C. de Luxembourg sous le numéro B 33.133 constituée suivant acte reçu par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire alors de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 13 septembre 1991, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 112 du

30 mars 1992, statuts modifiés suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch en date du 23 avril 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 421 du 23 septembre 1992, suivant acte reçu par le prêtre notaire Edmond Schroeder en date du 17 juin 1992, publié Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 508 du 6 novembre 1992 et suivant acte reçu par le prêtre notaire Edmond Schroeder en date du 22 avril 1993, publié Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 319 du 5 juillet 1993.

L'assemblée est ouverte à 9.00 heures sous la présidence de Maître Albert Wildgen, avocat, demeurant à Luxembourg qui désigne comme secrétaire Maître Carole Lacroix, avocat, demeurant à Luxembourg. L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Rina Breininger, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Rapport du commissaire à la liquidation;
2. Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation;
3. Clôture de la liquidation;
4. Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant 5 ans à partir de la clôture de la liquidation.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 13 février 2001 après avoir entendu le rapport du liquidateur, a nommé en qualité de commissaire à la liquidation LUX-FIDUCIAIRE, réviseur d'entreprises, avec siège social au 12, rue Zithe, L-2763 Luxembourg, et a fixé à ces jour, heure et lieu la présente assemblée.

Ces constatations faites et reconnues exactes par l'assemblée, celle-ci aborde son ordre du jour comme suit:

1. Rapport du commissaire à la liquidation.

L'assemblée entend le rapport du commissaire à la liquidation sur l'examen des documents de la liquidation et sur la gestion du liquidateur.

Ce rapport conclut à l'adoption des comptes de liquidation et à la décharge du liquidateur.

2. Approbation des comptes, décharge au liquidateur et au commissaire.

Adoptant les conclusions de ce rapport, l'assemblée approuve à l'unanimité les comptes de liquidation et donne par vote unanime décharge pleine et entière, sans réserves ni restrictions au liquidateur Maître Albert Wildgen de sa gestion de liquidateur de la société.

L'assemblée donne également décharge par vote unanime au commissaire à la liquidation pour l'exécution de son mandat.

3. Clôture de liquidation.

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme QUELLI DELLA SPECIALE S.A. a cessé d'exister à partir de ce jour.

L'actif de la société lequel se compose d'une créance de 34.162.726,- LUF est attribué à l'actionnaire unique de la société.

En contrepartie, tout le passif de la société est mis à la charge de l'actionnaire unique.

4. Maintien des documents sociaux.

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de 5 ans à L-2763 Luxembourg, 6 rue Zithe.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Wildgen, C. Lacroix, R. Breininger, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2001, vol. 8CS, fol. 47, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 7 mars 2001.

T. Metzler.

(17804/222/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

RCW HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 71.456.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2001, vol. 550, fol. 20, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2001.

Signature.

(17809/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

OLYMPIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 65.870.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2001, vol. 550, fol. 25, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2001.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(17787/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

OLYMPIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 65.870.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2001, vol. 550, fol. 25, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2001.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(17785/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

OLYMPIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 65.870.

Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire de l'associé unique qui s'est tenue le 15 février 2001

A l'assemblée générale ordinaire de l'associé unique de OLYMPIC, S.à r.l. (la «société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 1998;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1998
- d'allouer la perte de l'exercice de 271.202 LUF dans le compte perte reportée
- d'accorder décharge pleine et entière au gérant pour toutes opérations effectuées jusqu'à la date du 31 décembre 1998.

Luxembourg, le 15 février 2001.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2001, vol. 550, fol. 25, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17788/710/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

RCW INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 72.353.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2001, vol. 550, fol. 20, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2001.

Signature.

(17810/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

OLYMPIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 65.870.

—

Extrait des minutes de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique qui s'est tenue le 16 février 2001

A l'assemblée générale ordinaire de l'associé unique de OLYMPIC, S.à r.l. (la «société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapoort de gestion au 31 décembre 1999;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999
- d'allouer la perte de l'exercice de 208.232 LUF dans le compte perte reportée
- d'accorder décharge pleine et entière au gérant pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 16 février 2001

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Gérants

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2001, vol. 550, fol. 25, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17786/710/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

RESTAURANT FLEUR DE JASMIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**(anc. RESTAURANT FU CHUN, S.à r.l.).**

Siège social: L-3378 Livange, 17, rue de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 60.801.

Constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 18 septembre 1997, publié au Mémorial C numéro 699 du 12 décembre 1997, dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire prénommé, en date du 27 juillet 1999, publié au Mémorial C numéro 778 du 20 octobre 1999.

—

Il résulte d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire prénommé, en date du 22 février 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 février 2001, vol. 866, fol. 68, case 12, que:

- l'associé a décidé de transférer le siège social de L-4041 Esch-sur-Alzette, 44, rue du Brill à L-3378 Livange, 17, rue de Bettembourg,

- suite à ce transfert, l'article trois (3) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 3. Le siège social est établi à Livange.

- l'associé a décidé de changer la dénomination sociale en RESTAURANT FLEUR DE JASMIN, S.à r.l.

- suite à ce changement de dénomination, l'article premier (1^{er}) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de RESTAURANT FLEUR DE JASMIN, S.à r.l.

Esch-sur-Alzette, le 7 mars 2001.

Pour extrait conforme

F. Kessler

Notaire

(17811/219/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

RESTAURANT FLEUR DE JASMIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**(anc. RESTAURANT FU CHUN, S.à r.l.).**

Siège social: L-3378 Livange, 17, rue de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 60.801.

—

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 22 février 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 7 mars 2001.

F. Kessler.

(17812/219/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.

SORMIOU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée en liquidation.

Registered office: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 73.579.

DISSOLUTION

In the year two thousand and one, on the twenty-eight of February.

Before Us Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie.

Was held an Extraordinary General Meeting of Partners of SORMIOU, S.à r.l., a company incorporated under Luxembourg law, with registered office in L-2210 Luxembourg, 54 boulevard Napoléon I^{er},

a company registered by deed received by the above notary on the 22 December 1999, which Articles of Incorporation have been published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 208 of 15 March 2000,

declared in liquidation by deed received by the above notary on the 9 October 2000, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C,

a company registered with R. C. Luxembourg section B number 73.579.

The Meeting was opened at 8.30 a.m., presided by Maître François Brouxel, lawyer, residing in Luxembourg.

The Chairman appointed as Secretary Maître Michel Bulach, lawyer, residing in Luxembourg.

The board of the Meeting being thus constituted, the Chairman declared and requested the Notary to act:

I. That the agenda of the present Extraordinary General Meeting is the following:

1. Reading of liquidation accounts and report of the liquidator;
2. Full and complete discharge of the liquidator;
3. Closing of the liquidation;
4. Election of place for keeping of legal documentation of the Company during 5 years following the closing of the liquidation.

II. That the totality of Partners is present or represented, as appears from the attendance list which, after having been signed *ne varietur* by the attending or represented Partners, shall remain attached to the present deed to be registered together with it.

III. That the whole capital of the Company being present or represented, the usual notifications have been disregarded inasmuch as present or represented Partners consider themselves as duly convened, moreover declaring having had knowledge of the agenda beforehand.

IV. That the present Meeting, which represents the whole of the capital, is therefore duly constituted and may, as it is, validly decide on all the items of the agenda.

V. The Secretary reads out the liquidation accounts as at 31 December 2000 and the report of the liquidator, which will remain attached to the present deed.

After deliberation, the Meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The Meeting approves the liquidation accounts and gives full and complete discharge to Maître Pierre Metzler for his mandate of liquidator.

Second resolution

The Meeting decides the closing of the liquidation of the Company, which therefore ceases to exist as from today.

Third resolution

The Meeting resolves that the legal documentation of the Company will be kept for 5 years at L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

There being no further business, the meeting was closed at 8.45 a.m.

Estimate of Costs

The costs, expenses, fees and charges to be borne by the Company in connection with the present deed is estimated, without prejudice, at twenty-five thousand francs (frs. 25,000.-).

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the above appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English text shall prevail.

After the present deed having been wholly read and interpreted before the meeting, the members of the Board of the Meeting, all of whom are known to the Notary by their surnames, first names, civil status and residence, have all signed with Us, the Notary, the present deed, no other Partner present having demanded to sign with Us.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le vingt-huit février.

Par-devant Nous Maître Léon Thomas, dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société de droit luxembourgeois dénommée SORMIOU, S.à r.l., ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er},

société constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 décembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 208 du 15 mars 2000,

placée en liquidation suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 9 octobre 2000, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C,

immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 73.579.

L'Assemblée est ouverte à 8.30 sous la présidence de Maître François Brouxel, avocat, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme Secrétaire Maître Michel Bulach, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le Bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le Notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a l'ordre du jour suivant:

1. Lecture des comptes de liquidation et du rapport du liquidateur;
2. Décharge au liquidateur;
3. Clôture de la liquidation;
4. Choix du lieu de conservation des documents sociaux pendant 5 ans à compter de la clôture de liquidation.

II. Que tous les Associés sont présents ou représentés ainsi qu'il ressort d'une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement après avoir été signée par les Associés présents et représentés.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée, il a pu être fait abstraction des convocations prévues par la loi, les Associés présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

V. Le Secrétaire donne lecture des comptes de liquidation au 31 décembre 2000 et du rapport du liquidateur, qui resteront annexés au présent acte.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière à Maître Pierre Metzler pour l'exercice de son mandat de liquidateur.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de procéder à la clôture de la liquidation de la Société, qui cesse donc d'exister à compter de ce jour.

Troisième résolution

L'Assemblée décide que les documents sociaux de la Société seront conservés pendant cinq ans à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 8.45.

Frais

Le montant des frais, rémunérations et charges incombant à la Société en raison des présentes est estimé sans nul préjudice à la somme de vingt-cinq mille francs (frs 25.000,-).

Dont acte.

En foi de quoi, le présent document a été rédigé à Luxembourg à la date donnée en tête.

Le soussigné notaire, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête des personnes comparantes et en cas de divergence entre les textes anglais et français, le texte anglais fera foi.

Et lecture faite aux personnes comparantes, les membres du bureau de l'assemblée, tous connus du Notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé le présent acte avec Nous Notaire, aucun autre associé n'ayant demandé à signer.

Signé: F. Brouxel, M. Bulach, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2001, vol. 128S, fol. 55, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 7 mars 2001.

T. Metzler.

(17835/222/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2001.